

CRITÈRES DE CLASSEMENT DES CANDIDATS AU MASTER PROFESSIONNEL

En Veille et Intelligence Compétitive (VIC)

2014-2015

Muni de leur diplôme de la licence appliquée et/ ou fondamentale, les candidats ont la possibilité de choisir le Master professionnel VIC.

Afin d'ajuster cette orientation à notre effectif en corps enseignants habilitée à enseigner en master au sein du département **Technologie Des Systèmes d'Information** et du département **Gestion Numérique**, la répartition des étudiants par spécialité sera comme suit :

Master VIC : 30 étudiants

Pour la transparence de la sélection des candidats, un score sera associé à chaque candidat en fonction de ces informations. Les différents candidats seront classés par la suite suivant ce score et les plus méritants seront retenus. La formule de comptabilisation du score tient en considération :

- La moyenne générale de l'étudiant durant les trois années de licence
- Le passage en session de rattrapage sera sanctionné par un malus -0.25 pts déduit de la moyenne des 3 années de licence.
- Le nombre de redoublement durant les 3 années de licence (un seul redoublement accepté).
- Tout redoublement sera sanctionnée par un malus -0.5 pts déduit de la moyenne des 3 années de licence.

Le score doit être ≥ 11

$$\text{Score} = \frac{(M1 + 2M2 + 2M3)}{5} - \text{Malus (redoublement)} - \text{Malus (rattrapage)}$$